

Bernard Baudin
Président de la Fédération nationale des Chasseurs
13 rue du Général Leclerc
92 136 Issy-les-Moulineaux

Monsieur le Président,

La Fédération nationale des Chasseurs a souhaité interpeller nos candidats à l'élection européenne du 25 mai prochain à travers un questionnaire portant sur les problématiques européennes de la chasse. Je vous invite à trouver ci-dessous nos réponses.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations,

Thomas Houdaille
Délégué général de Nous Citoyens

I. Directive « Oiseaux » de l'U.E. et gestion de la chasse et de la Faune Sauvage

La directive « oiseaux » qui a près de 35 ans, n'a jamais été modifiée et continue à poser des problèmes aux chasseurs français, notamment de migrants. Seriez-vous favorable :

- *A une plus grande subsidiarité dans la gestion des espèces, des périodes de chasse, ou dans l'exercice de la chasse par les Etats membres ?*
- *A une association plus grande des chasseurs dans les politiques de protection et de gestion de la Nature ?*
- *Etes-vous favorable à ce que la directive sur les oiseaux sauvages soit modifiée pour autoriser la régulation des espèces envahissantes puisque celles-ci provoquent des déséquilibres biologiques et constituent souvent des menaces sanitaires et agricoles ?*

L'Europe a pour vocation de rendre possible et de faciliter les échanges entre ses États membres, mais ne doit pas légiférer sur tous les aspects de la vie des citoyens. Des réglementations, oui, mais respectueuses des réalités et des spécificités locales. L'Europe doit simplifier la vie quotidienne, pas la compliquer ! Respecter le principe de subsidiarité, c'est considérer que la plupart des problèmes locaux sont mieux réglés au niveau local. C'est également permettre aux citoyens de redevenir acteurs de leur avenir et de leurs choix.

Nous sommes favorables à une plus grande subsidiarité en matière de gestion des espèces, des périodes et d'exercice de la chasse, dans le respect de la biodiversité et de nos territoires. C'est pourquoi nous considérons essentiel d'associer largement les citoyens et les parties concernées à la réflexion publique, notamment les chasseurs aux politiques de protection et de gestion de la nature.

II. Directive UE sur les armes à feu

C'est une des rares directives européennes où les chasseurs ont été associés en amont et sont globalement satisfaits de la rédaction et de son application en France depuis l'an dernier. C'est la raison pour laquelle ils ne souhaitent pas, à la différence de certains membres de la Commission, une révision de cette directive de 2008 qui satisfait pleinement les utilisateurs légaux d'armes à feu et répond entièrement aux enjeux de sécurité publique.

Etes-vous favorable à une stabilité du droit en ce domaine ? Sinon, pourquoi souhaitez-vous une modification de cette directive ?

Cette directive européenne de 2008 a été transposée il y a quelques mois en droit français. Nous déplorons la lenteur mise par nos responsables politiques pour transposer ce texte, comme celle mise pour transposer bon nombre de directives européennes, ou pour publier des décrets d'application. Soit les lois sont nécessaires et justifiées et doivent être appliquées, soit elles sont inappropriées voire contre-productives et elles doivent être abrogées, mais il faut choisir ! Il n'est pas étonnant que seuls 8 % des Français fassent encore confiance aux partis politiques traditionnels, que 87 % pensent que les responsables politiques ne s'occupent pas de leurs problèmes.

Nous attendons le rapport de la Commission européenne, en juillet 2015, sur les résultats de la mise en œuvre de cette directive. Mais n'oublions pas que la stabilité juridique est essentielle pour la crédibilité de notre pays et de l'Europe, pour libérer l'initiative. Au lieu de chercher à tout prix à empiler les réglementations à un rythme trop important pour permettre leur application à un coût raisonnable, commençons par faire fonctionner l'Etat en France, et l'Europe, à leur juste place.

III. L'UE et le « bien-être » animal

L'UE n'a pas (encore) de compétences pour légiférer en matière de « bien-être » des animaux sauvages. Les chasseurs comme d'autres utilisateurs de la Nature considèrent que l'Europe n'a pas vocation à régir un domaine, qui relève de la subsidiarité. Etes-vous favorable/défavorable à une évolution législative européenne ou nationale en ce domaine ?

Nous avons besoin d'une Europe forte sur les enjeux qui ne peuvent par nature être traités qu'au niveau européen, comme l'euro, la défense ou les télécommunications, mais elle ne doit pas légiférer sur tous les aspects de la vie des citoyens. Respecter le principe de subsidiarité, c'est considérer que la plupart des problèmes locaux sont mieux réglés au niveau local : la question des animaux sauvages doit être traitée non au niveau européen mais au niveau de chacun des Etats membres.

IV. Importation de trophées dans l'UE

Alors que la convention internationale, dite CITES, fixe déjà des règles strictes aux importations de trophées, l'U.E. a fixé des règles encore plus détaillées. Dès lors que les trophées de chasse sont acquis conformément aux lois en vigueur, représentent une utilisation raisonnée des ressources naturelles et participent à l'économie rurale de nombreuses régions d'Europe, êtes-vous favorable à la pérennité de ces importations et à la libre circulation des trophées, dans un cadre administratif allégé ?

Il ne faut pas confondre la lutte contre le grand braconnage et les trafics d'animaux sauvages avec la chasse de nature personnelle : c'est une question de bon sens, de pragmatisme. Nous

ne voulons pas ajouter des réglementations, des contrôles, des contraintes à l'économie de la chasse. Les normes existantes reflètent des choix de société que nous devons défendre.

V. Grands carnivores (loup, ours, lynx...)

Certaines de ces espèces, du fait d'un statut longtemps précaire, bénéficient d'une forte protection en Europe. Leur récente et forte expansion (ex. du loup) nécessite pour certaines une révision de leur statut de protection stricte au regard des problèmes posés à l'élevage, notamment.

Sans nuire à la conservation légitime de ces espèces, seriez-vous prêts à une révision du statut de protection stricte ou à des mesures pragmatiques de régulation, voire de chasse, sur des espèces en pleine expansion comme le loup, tant à l'échelon européen que national ?

Nous devons prendre en compte avec pragmatisme l'évolution de la situation des espèces, certaines devenant menacées, d'autres étant en plein développement, la protection dont elles ont bénéficié leur ayant permis de retrouver leur équilibre voire de se trouver en situation d'expansion. La réglementation doit pouvoir s'adapter de manière rapide et efficace à la réalité du terrain, et non l'inverse.

VI. P.A.C.

La chasse et la gestion de la faune gibier (développement des haies, préservation des zones humides...) participent à la diversification de l'économie rurale et, avec d'autres loisirs de nature, au développement des « aménités positives » en faveur de la biodiversité.

Croyez-vous pertinent d'intégrer davantage de mesures en faveur de la faune et de la chasse dans les programmes de développement rural et dans les mesures agroenvironnementales de la PAC ?

Nous proposons de réaffirmer les objectifs fondamentaux de la PAC tout en les adaptant à notre temps. L'agriculture doit produire des aliments de qualité. Chaque agriculteur doit pouvoir vivre du fruit de son travail : les prix doivent permettre une rémunération juste. Les modes de production respectueux de l'environnement doivent être encouragés, dans une relation de confiance avec l'ensemble des agriculteurs et des acteurs concernés. En matière de protection de la biodiversité et de gestion des espèces, les chasseurs ont un rôle à jouer dans le développement rural.

VII. Parlement européen

Afin de mieux prendre en compte les intérêts de la chasse, de la nature, et des 7 millions de chasseurs européens, le Parlement européen regroupe depuis 1985 les parlementaires les plus sensibles à ces dossiers au sein de l'Intergroupe « Chasse durable, Biodiversité, Activités rurales et Forêts ». Pouvons-nous compter sur vous pour :

- *Promouvoir la création officielle de cet intergroupe pour la législature 2014-2019 au nom de votre groupe politique ?*
- *Encourager les parlementaires de votre groupe politique à s'y inscrire et y défendre nos valeurs communes ?*

Nous pensons qu'économie et environnement ne sont pas incompatibles, mais doivent être complémentaires. Nous nous intéresserons en priorité aux questions d'emploi, d'innovation, d'investissements dans la recherche et le développement, dans les infrastructures, comme

conditions du redressement de notre pays et de la réalisation d'une véritable solidarité européenne, entre les générations, entre les territoires.

VIII. Autres questions

Si vous souhaitez aborder d'autres dossiers européens nous concernant ou apporter quelques commentaires supplémentaires, merci d'utiliser cette rubrique.

Nous pensons que l'Europe est notre destin commun, indispensable pour affronter les grands défis du 21^e siècle. Pour autant, le projet européen est au milieu du gué. Les responsables en sont notamment nos dirigeants politiques, bloqués par le clivage gauche-droite. Ils font de Bruxelles le bouc émissaire de tous nos maux et y envoient trop souvent les recalés de la politique nationale à la recherche d'un mandat alimentaire en complément d'autres activités. L'Europe mérite mieux qu'un paquet de normes illisibles et de dirigeants politiques désabusés.

Nous voulons retrouver le sens commun. Alors que les crises ébranlent notre continent, nos concitoyens veulent contribuer à l'élaboration de solutions pour une vraie solidarité entre les territoires, entre les « inclus » et les « exclus » de la société et entre les générations. L'Europe à sa juste place n'est pas un problème : elle est une solution pour surmonter les crises et tracer un chemin d'avenir.

Nous voulons envoyer à Bruxelles des députés compétents et totalement engagés, qui rendent compte de leurs actions aux citoyens, pour finir ce qui a été commencé, pour avoir enfin une Europe qui fonctionne avec des bénéfices visibles pour tous les Français dans leur vie quotidienne. Nous ne voulons pas plus ou moins d'Europe, nous voulons que le travail initié pour mutualiser un certain nombre de politiques soit enfin finalisé. Face à la défiance généralisée des Français vis-à-vis de la classe politique, face à la colère et à la désespérance, nous portons un projet alternatif et crédible pour l'Europe : le projet de citoyens qui cessent de sous-traiter leur destin commun à des politiciens de carrière et s'engagent ensemble pour remettre l'Europe en marche.